Département de Seine et Marne

Commune de Varreddes

Compte rendu de la séance du 31 mars 2015

L'an deux mille quinze et le trente et un mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 24 mars 2015, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MENIL Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents :

Monsieur MENIL Jean-Pierre, Monsieur SCAL Christian, Monsieur MESSANT Francis. Madame CARTIER Isabelle, Monsieur THERRAULT Georges, Madame DAOUST Michèle, Madame DIMITROPOULOS Marie-José, Madame VALET Christine, Monsieur MALANDAIN Denis, Monsieur BALEMBOIS Philippe, Madame CAMUS Valérie, Monsieur WAWER Philippe, Monsieur DENIS Sébastien, Mademoiselle DE SOUSA SILVA Joana, Monsieur SAULNIER Ludovic, Madame DOS SANTOS Carole, Monsieur BLAISON Laurent, Monsieur VANDEVOORDE Maurice-Olivier

Pouvoir:

Madame MILO Zahra qui a donné pouvoir à Madame DIMITROPOULOS Marie-José

Secrétaire de séance : Philippe WAWER

Monsieur le Maire indique que dans le précédent compte-rendu, il a été omis de noter que le conseil municipal avait observé une minute de silence à la mémoire de Monsieur TOUTANT, Président de l'association des Anciens Combattants.

Le compte-rendu des la séance précédente est adopté à l'unanimité.

1) Budget unique 2015 de la commune

Monsieur le Maire présente le budget unique 2015 de la commune qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : 1 301 671.08 euros

Dépenses :

Charges à caractère général : 639 353.19 euros Charges de personnel : 333 800.00 euros Atténuation de produits : 14 900.00 euros Autres charges de gestion courante : 256 147.89 euros Charges financières : 5 470.00 euros Charges exceptionnelles: 1 000.00 euros Virement à la section investissement : 51 001.00 euros

Recettes:

Atténuations de charges : 2 000.00 euros Produits des services : 74 500.00 euros

Impôts et taxes :623 035.00 eurosDotations et participations :179 473.00 eurosAutres produits :35 000.00 eurosProduits exceptionnels :2 000.00 eurosRésultat reporté :385 663.08 euros

Les subventions versées aux associations sont les suivantes :

Société de pêche : 300.00 euros
Amicale de l'école : 800.00 euros
Croix Rouge : 155.00 euros
Sports et Loisirs : 18 250.00 euros :

 (dont Bureau :
 1 250.00 euros

 Centre aéré :
 13 500.00 euros

 Bibliothèque :
 1 500.00 euros

 Judo :
 330.00 euros

 Tennis de table :
 220.00 euros

 Gym :
 750.00 euros

 VTT :
 700.00 euros

Anciens combattants : 280.00 euros Club de l'Amitié : 1 150.00 euros Mouvement Socio-Culturel: 1 700.00 euros Comité des fêtes : 8 000.00 euros Atelier de Varreddes : 150.00 euros Country Dance Association: 1 500.00 euros AVACS: 155.00 euros Les amis de St Fiacre : 155.00 euros Ass Promotion Salle Polyv: 50.00 euros CS Chambry Football: 150.00 euros AS Varreddes (Football): 150.00 euros

Section d'investissement : 861 916.26 euros

Dépenses :

Immobilisations corporelles : 60 110.00 euros Opérations d'équipements : 486 000.00 euros Emprunts : 61 591.00 euros Opérations patrimoniales : 5 240.87 euros Restes à réaliser : 164 696.00 euros Report : 84 278.39 euros

Recettes:

Subventions:

Dotations:

Emprunts:

Excédent de fonctionnement:

Restes à réaliser:

Opérations patrimoniales:

Virement du fonctionnement:

361 700.00 euros

95 000.00 euros

100 000.00 euros

141 075.39 euros

107 899,00 euros

5 240.87 euros

51 001,00 euros

Le conseil municipal vote par 9 voix pour une augmentation de 1.5 % des taux d'imposition (5 voix pour une augmentation de 1%, 3 voix pour aucune augmentation et 2 abstentions).

Le conseil municipal approuve, par 16 voix pour et 3 voix contre, le budget unique 2015.

2) Budget unique 2015 du service assainissement

Monsieur le Maire présente le budget unique 2015 assainissement qui s'équilibre comme suit :

Section d'exploitation :

Dépenses : 80 105.60 euros Recettes : 69 450.06 euros Résultat reporté : 10 655.54 euros

Section investissement :

Dépenses : 27 653.11 euros Recettes : 22 730.90 euros Résultat reporté : 4 922.21 euros

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget unique 2015 du service assainissement.

3) Plan d'alignement ruelle du Coterêt

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il existe un plan d'alignement Ruelle du Coterêt. Il présente un nouveau plan modifiant cet alignement à l'angle de la dite ruelle et de la rue Moreau Duchesne.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce nouveau plan d'alignement.

4) Redevance due par ERDF pour l'occupation du domaine public communal

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est possible d'instituer une redevance pour l'occupation du domaine public de la commune par les distributeurs d'électricité.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum, conformément à l'article R.2333-105 du Code Général des Collectivités Territoriales

5) <u>Demande de subventions sur les fonds parlementaires du député</u> <u>et du sénateur</u>

Monsieur le Maire présente au conseil municipal plusieurs devis pour des travaux de peinture à la mairie (couloir, bureau du maire et de la secrétaire au 1er étage) et la salle polyvalente (ravalement pignon coté ruelle Jean Piettre, soubassement dans la grande salle et huisseries extérieures) pour un montant total de 16 160.86 € H.T.et qu'il est possible d'obtenir une subvention sur les fonds parlementaires du député pour ces travaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une aide financière sur les fonds parlementaires du député sur la base des devis qui ont été établis.

Une demande de subvention sur les fonds parlementaires sénatoriaux sera faite ultérieurement lorsque tous les devis pour des travaux de voirie seront établis.

6) Affaires diverses

Monsieur le Maire présente le bilan annuel du SDIS des interventions qui ont été effectuées sur la commune.

Monsieur MESSANT informe le conseil municipal que l'association Trike Attitude change de nom et n'aura plus son siège à Varreddes. Il regrette beaucoup ce départ et tient à remercier ses membres pour leurs investissement et disponibilité lors des manifestations organisées sur la commune.

Monsieur MESSANT rappelle qu'à l'occasion de Pâques, la Chasse aux Oeufs a lieu le dimanche 5 avril 2015 à la salle polyvalente.

Monsieur THERRAULT dresse un bilan de l'activité de la commission urbanisme sur un an en détaillant les différentes autorisations d'urbanisme délivrées.

Séance levée à 21 heures 55.